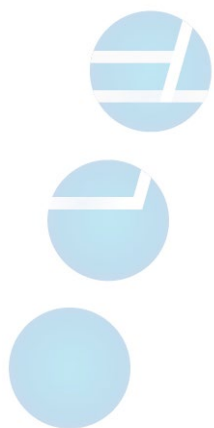


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 14/10/2024 - 21416 - 2021 B 02040 - 897 603 825 - 2TA CORP



2TA CORP

Société par actions simplifiée
Au capital de 500 euros
Siège social : 1, allée de Carency,
95120 ERMONT

897 603 825 RCS PONTOISE

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2023

Certifié conforme
Le Président

Signé par :

9AC205FF8E5341C...

AUDIT CPA I 71 avenue Victor Hugo I 75116 PARIS
T. : 01 53 64 54 54 I www.audit-cpa.com
SAS au capital de 50.000 € I RCS PARIS 452 868 318
Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris / Ile-de-France



Bilan actif

		31/03/2024			31/03/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	94,28		94,28	94,28
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations	82 987,00		82 987,00	82 987,00
	Créances rattachées à des participations	111 945,53		111 945,53	18 547,00
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		195 026,81		195 026,81	101 628,28
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés (ventes ou prestations de services)				
	Autres créances				
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE				
	DISPONIBILITÉS	90 652,64		90 652,64	84 431,69
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		90 652,64		90 652,64	84 431,69
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		285 679,45		285 679,45	186 059,97

Bilan passif

		31/03/2024	31/03/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	500,00	500,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	50,00	50,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	148 545,69	150 631,59
AUTRES FONDS PROPRES	Résultat de l'exercice	108 756,48	-2 085,90
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	257 852,17	149 095,69
	Produit des émissions de titres participatifs		
PROV.	Avances conditionnées		
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
DETTES	TOTAL PROVISIONS (II)		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses	27 644,28	36 964,28
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales	183,00	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	TOTAL DETTES (III)	27 827,28	36 964,28
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		285 679,45	186 059,97

Compte de résultat

(1/2)

		31/03/2024 (12 mois)	31/03/2023 (12 mois)
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Vente de marchandises Production vendue (biens et services)		
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges Autres produits		
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation des stocks de marchandises Achats de matière première et autres approvisionnements Variation des stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements Autres achats et charges externes Impôts, taxes, et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations aux amortissements et aux provisions (charges d'exploitation) Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur actif circulant : dotation aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions Autres charges	2 256,05	2 085,90
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 256,05	2 085,90
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-2 256,05	-2 085,90
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	De participations D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	111 195,53	
	TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	111 195,53	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions (charges financières) Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		111 195,53	

Compte de résultat

(2/2)

		31/03/2024 (12 mois)	31/03/2023 (12 mois)
		Net	Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		108 939,48	-2 085,90
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions (charges exceptionnelles)		
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		183,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		111 195,53	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		2 439,05	2 085,90
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		108 756,48	-2 085,90

2TA CORP
Société par actions simplifiée
Au capital de 500 euros
Siège social : 1, allée de Carency,
95120 ERMONT

897 603 825 RCS PONTOISE

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 25 SEPTEMBRE 2024**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à 108 756,48 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	108 756,48 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 85,80 euros par action	42 900,00 euros
Le solde	65 856,48 euros
En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 214 402,17 euros.	148 545,69 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 42 900,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme

Taba TOMMY
Le Président

Signé par :

9AC205FF8E5341C...